

POINT COM

Bulletin municipal de Bonnétable • Juillet 2016

BONNETABLE



04



07



09



16



18



20

- 03 Editorial**
Le mot du Sénateur-Maire
- 04 Vie de la commune**
Services techniques, tous nos agents sur le pont !
- 06 Vie des écoles**
L'école primaire publique, tout ce qui change à la rentrée prochaine !
- 09 Vie des écoles**
École du Sacré Cœur
- 10 Vie de la commune**
Frédéric Barré, nouvel adjoint
- 11 Vie de la commune**
Bonnétable souffle sur ses bougies !
- 12 Vie de la commune**
Comptes 2015 et budget 2016
- 14 Vie de la commune**
Investissements prévus en 2016
- 16 Vie de la commune**
Assainissement, les réseaux de notre commune sont en piteux état !
- 18 Vie de la commune**
Sécurité routière : nouvelle signalisation, nouveaux marquages au sol
- 19 Vie de la commune**
Associations, à la rencontre de la petite dernière !
- 20 Jumelage**
Les dernières nouvelles d'Allemagne !
- 21 Histoire**
Monsieur de Tournay
- 22 Musée**
La maison des automates à Bonnétable
- 23 En bref...**
- 24 Calendrier**
Les prochains évènements
Mariages / Naissances

Directeur de la publication : Jean Pierre Vogel
Crédits photos : François Bellanger, Florence Cilona, Gilles Filliatre, Alain Godet, Manuela Gouet, Michel Launay, Jean-Noël Yvon, Thierry Lemonnier
Constitutrices (teurs) : Jean Pierre Vogel, Geneviève Bellanger, Manuela Gouet, Rose-Marie Guillopé, Christine Luna, Marie-Laure Pléver, Serge Morin, Thierry Lemonnier.
Création graphique et impression : Imprimerie CRES à Bonnétable - 02 43 29 31 57 

LE MOT DU SÉNATEUR-MAIRE



Je reçois sur rendez-vous à la mairie, et peux aussi me déplacer à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Nous vous réaffirmons notre détermination pour mettre en œuvre tous les projets destinés à améliorer notre qualité de vie en restant à votre écoute, dans la limite des capacités financières de notre commune.

“

Chères Bonnétabliennes,
chers Bonnétabliens,

Nous avons pu terminer l'année 2015 en épargnant un montant de près de 800.000 euros qui va nous permettre de réaliser plusieurs projets sur l'année 2016.

Cependant, les annuités d'emprunts restent très lourdes et pour de nombreuses années encore (579.000 euros en 2015, **soit 1.586 euros par jour**, correspondant aux nombreux emprunts souscrits entre 2001 et 2013).

Heureusement, les mesures drastiques de bonne gestion mises en place depuis 2 ans, accompagnées du non renouvellement des agents

municipaux partis en retraite portent leurs fruits et permettent de ne pas alourdir la pression fiscale.

De même, les transferts de compétences et les mutualisations avec la communauté de commune Maine 301 ont conduit à une très nette amélioration qualitative de plusieurs services : CIAS, Police, Bibliothèque etc.

Cependant, nous devons rester très vigilants car les baisses de dotation de l'Etat et certaines mauvaises nouvelles, dont l'origine date de plusieurs années, risquent d'avoir des conséquences significatives sur notre budget (procès contre la commune relatif à la pollution, réseau assainissement en très mauvais état).

Grâce aux économies liées à l'extinction partielle de l'éclairage public, nous avons voté une nouvelle baisse de 1% des impositions communales, après celle de 4% en 2015.

Nous restons à votre écoute et nous vous réaffirmons notre détermination pour mettre en œuvre tous les projets destinés à améliorer notre qualité de vie, dans la limite des capacités financières de notre commune.

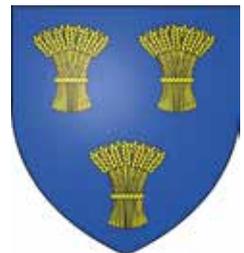
Très bel été à tous !

Jean Pierre Vogel
Sénateur
Maire de BONNETABLE

SERVICES TECHNIQUES

TOUS NOS AGENTS SUR LE PONT !

Le conseil municipal poursuit le programme des travaux qu'il s'est fixé. Logique dans sa démarche depuis son installation en 2014, il s'attache à maximiser et rationaliser l'activité de nos agents techniques en vue de réaliser des économies. Il montre aussi à la population de Bonnetable que la ville change et qu'elle présente un visage plus dynamique. Ce panel de quelques photos d'un large éventail rappelle l'ampleur de la tâche, ainsi que le service rendu aux habitants.



La place de la Victoire réaménagée



Nettoyage devant Mélusine



Abattage de quelques arbres dangereux dans le jardin public



Pose d'un portique à l'aire d'accueil des gens du voyage



Pose d'une passerelle sur le Tripoulin



Sécurisation des toilettes publiques
place du Général de Gaulle



Pose de barrières dans le jardin public



Rénovation du foyer des anciens



Travaux de débardage



Remise en état des monuments aux morts



Réfection des abords de la mairie



Nouvel abri pour les vélos à la mairie

ÉCOLES PUBLIQUES

Ce qui change à la rentrée prochaine !

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



C
M
J

**CONSEIL
MUNICIPAL
DES JEUNES**

TU VEUX
PARTICIPER
A LA VIE DE TA
COMMUNE...



QU'EST-CE QUE LE CMJ ?

- C'est le Conseil Municipal des Jeunes.
- Il est composé d'enfants de CM1 et de CM2 des deux écoles élémentaires de Bonnetable. Ce sont des Conseillers Jeunes.
- Les Conseillers Municipaux Jeunes représentent tous les enfants scolarisés à Bonnetable.
- Ils proposent des projets pour améliorer le cadre de vie de la commune de Bonnetable ainsi que des projets pour mieux vivre ensemble.

TU VEUX PARTICIPER A LA VIE DE TA COMMUNE ?

- Tu es élève de CE2, CM1 ou de CM2 de l'une des deux écoles primaires de Bonnetable.
- Tu es donc électeur ou électrice.
- Tu voteras pour les candidats de ton choix.

QUE DOIS-TU FAIRE POUR ETRE CONSEILLER(E) ?

- Tu dois être scolarisé en CM1 ou en CM2 dans l'une des deux écoles primaires de Bonnetable.
- Tu dois parler avec tes parents pour être sûr qu'ils sont d'accord.
- Tu dois renvoyer ta candidature et l'autorisation de tes parents.
 - Tu dois préparer ton programme en parlant avec tes camarades pour connaître leurs idées et leurs besoins.
 - Tu dois créer ton affiche électorale qui va t'aider à convaincre tes camarades de voter pour toi.

TA MISSION DE CONSEILLER(E) MUNICIPAL(E) JEUNE ?

- Tu es élu(e) pour deux années.
- Tu collectes les idées et les besoins de tes camarades.
- Tu assistes à des réunions.
- Dans les réunions, tu proposes et participes à la réalisation de projets utiles pour tous.
- Tu dois informer tes camarades des décisions qui sont prises.

Informations auprès de Marie ou de David du Service Jeunesse, Mairie de Bonnetable
02.43.29.30.20 ou animations@bonnetable.fr



NOUVEAUX HORAIRES DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2016

Pour l'école maternelle publique Charles Perrault

Les TAP restent sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), avec les horaires suivants :

	7h30	8h45	11h45	12h30	13h15	14h00	15h30	16h15	18h30
MATERNELLE Petite et Moyenne sections	Accueil Péri-scolaire (facultatif)	Classe	TAP	Pause Méridienne REPAS	Temps de repos	Réveil échelonné	Classe	Accueil Péri-scolaire (facultatif)	

	7h30	8h45	11h45	13h15	14h00	16h15	18h30
MATERNELLE Grande section	Accueil Péri-scolaire (facultatif)	Classe	Pause Méridienne REPAS	TAP	Classe	Accueil Péri-scolaire (facultatif)	

Pour les élèves de maternelle, la Mairie, les représentants des parents d'élèves et les enseignants se sont attachés à prendre en compte le rythme d'un enfant en bas âge, permettant notamment que les enfants prennent le temps de déjeuner à la cantine scolaire.

Pour l'école élémentaire publique, Place d'Armes

A partir de la rentrée de septembre, les TAP pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire Place d'Armes auront lieu 3 fois par semaine, pendant 1 heure (au lieu de 4x45 mn).

	7h30	9h00	12h00	13h30	15h30	16h30	18h30
Lundi, jeudi et vendredi	Accueil Péri-scolaire (facultatif)	Classe	Pause Méridienne REPAS	Classe	TAP	Accueil Péri-scolaire (facultatif)	
Mardi	Accueil Péri-scolaire (facultatif)	Classe	Pause Méridienne REPAS	Classe		Accueil Péri-scolaire (facultatif)	
Mercredi	Accueil Péri-scolaire (facultatif)	Classe	Pause Méridienne REPAS				

Cette proposition horaire validée par les services de l'Education nationale et le Conseil municipal a été acceptée par le Conseil d'école en mars dernier, après un processus de concertation (comité de pilotage) associant les professeurs des écoles et les représentants des parents d'élèves.

Pourquoi ces différences entre maternelle et élémentaire ?

Lors de ces heures périscolaires nouvelles, l'ensemble des enfants scolarisés dans ces deux établissements représente plus de 400 personnes, soit 15 groupes d'une trentaine d'élèves qui participent aux TAP aux mêmes horaires. Cette différence ne change en rien les horaires d'entrée et de sortie des élèves, mais permet d'optimiser la présence du personnel communal.

Maintien de la gratuité de ce nouveau temps périscolaire

Les TAP sont facultatifs pour les familles. Au niveau national, le coût des TAP est estimé à 150 euros par élève et par an. Du fait de ce nouvel aménagement et d'un financement d'une partie des TAP par un fonds d'amorçage, le Sénateur-Maire a confirmé le maintien de la gratuité des TAP aux familles.

Inscription en mairie :

Pour des raisons d'organisation, il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants aux TAP pour la rentrée prochaine, pendant les vacances scolaires. Soit en vous rendant à la mairie à l'une des dates de permanence, ou bien en remplissant le document disponible à partir du site internet de la mairie www.bonnetable.net



DU NOUVEAU À LA CANTINE SCOLAIRE !

A partir de septembre prochain, l'Association de Gestion de la Cantine Scolaire de Bonnetable proposera aux familles un nouveau système de gestion des repas fonctionnant en prépaiement. En effet, la cantine sera très prochainement équipée d'un nouveau logiciel permettant de moderniser et d'améliorer la gestion des repas. Plus qu'une évolution, ce système a pour objectif de s'orienter vers « un zéro impayé » !

UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT, UNE HABITUDE À PRENDRE !

A l'inscription, un compte famille est créé. Vous devez obligatoirement l'approvisionner pour que votre (vos)

enfant(s) puisse(nt) manger à la cantine. Le paiement en ligne, par carte bancaire, est possible depuis votre compte famille. Un badge qu'il présentera à chaque passage est délivré à l'enfant. A mesure qu'il(s) mange(nt) à la cantine, le prix de son (leur) repas est prélevé. Les personnes ne désirant pas recourir aux services proposés par internet auront toujours la possibilité d'alimenter leur compte famille et de réserver les repas de leur(s) enfant(s) à la cantine, aux horaires d'ouverture. D'ici septembre, l'ensemble des familles seront informées de ce nouveau mode de fonctionnement avec « prépaiement ». Des temps d'inscription seront également proposés en juillet et fin août.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE : MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE PILOTAGE POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ENTRÉES ET SORTIES D'ÉCOLE.

Sur proposition de la Mairie et avec l'accord des représentants des parents d'élèves, un comité de pilotage va être mis en place dès début septembre prochain, afin de trouver des solutions aux problèmes de circulation aux horaires d'entrée et de sortie de l'école. Une date sera proposée dès la rentrée scolaire. Les parents qui souhaiteraient participer à ce comité de pilotage, pourront s'inscrire auprès de la Mairie au 02.43.29.30.20 ou par courriel : mairie@bonnetable.fr

ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR

EN BREF...

THÉÂTRE

Les élèves de grande section ont joué « Goldilocks and the three bears », le conte de Boucle d'or en anglais ! Après avoir travaillé progressivement les contenus lexicaux et syntaxiques, et réalisé des mini scènes, ils ont répété pour s'emparer du jeu théâtral et se préparer à la tâche finale : interpréter leur rôle devant les parents et les camarades de classe pour cette fin d'année scolaire !

SORTIES DE FIN D'ANNÉE



Les élèves de pré-petite section et petite section ont vécu leur sortie de fin d'année au parc zoologique du domaine de Pescheray. Cette visite a notamment permis la rencontre avec les animaux des contes découverts tout au long de l'année. Ils ont aussi révisé le vocabulaire appris sur les familles, les cris, les caractéristiques : animaux à poils, animaux à plumes, animaux avec des sabots, animaux avec des griffes, animaux à deux pattes, à quatre pattes... Les enfants de la moyenne section maternelle jusqu'au CM2 ont passé une journée au Puy du Fou.

KERMESSE

Elle a eu lieu le soir du 1er juillet. Après les jeux, les parents ont assisté

au spectacle des enfants tout en dînant autour d'un barbecue. Une première !

INFORMATION TRAVAUX

L'école du Sacré-Cœur ouvrira ses portes aux élèves le 1^{er} septembre par une nouvelle entrée (côté parking de la rue St Nicolas). Pour les parents, l'accès à l'école sera facilité. Pour les enfants, le trajet à pied jusqu'à la cantine, sera raccourci et plus sûr. La Cénomane, propriétaire des locaux, finance le portail et la ville de Bonnétable finance l'aménagement du parking et la circulation piétonne.

CHANGEMENT DE DIRECTION

Dès la rentrée prochaine, Maxence Jardin assurera la direction de l'école, en remplacement de Christine Luna qui reprendra un poste d'enseignante à temps plein dans une autre école.

LE LIEN INTER- GÉNÉRATIONNEL À L'ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR

Depuis janvier, des rencontres régulières ont été organisées entre les résidents de la maison de retraite de Bonnétable et les élèves des classes de GS/CP et de CM1/CM2. Les diverses fêtes de l'année ont rythmé le thème des rendez-vous.

C'est donc la fabrication de couronnes qui a ouvert les festivités. Les élèves ont confectionné les leurs, aux côtés des résidents. Au choix de ces derniers de participer à l'activité ou simplement de profiter de la présence des enfants : en échangeant sur ses

souvenirs d'enfance, en s'extasiant de la gentillesse des élèves. Cet après-midi s'est terminé par le partage de délicieuses galettes des rois, confectionnées par les parents d'élèves du Sacré Cœur. Qui étaient les plus gourmands ?

En Mars, ce fut le moment du carnaval et de la fabrication de masques sur le thème des contes qui est celui de l'année à l'école. Mai devait être l'occasion d'un jardinage en commun pour fleurir la maison de retraite. Faute de matériel, ce fut un après-midi jeux de société qui a permis à chacun de se retrouver.

Les 13 et 17 juin, les résidents de la maison de retraite ont rendu visite aux enfants à l'école pour deux après-midi de lecture de contes. Cette belle aventure humaine s'est terminée le 4 juillet par une dernière visite dans les locaux de la maison de retraite. Les élèves étaient fiers d'y présenter leurs danses et chants de la kermesse.

Chaque visite fut une fête pour chacun, quel que soit son âge, et un instant très attendu. Ces moments de partage ravissent les anciens et sont également très importants pour les plus jeunes. Ils leur ouvrent l'esprit au partage, à l'attention portée à l'autre. Des valeurs humaines, primordiales pour leur vies futures et chères à l'éthique de notre école.



FRÉDÉRIC BARRÉ, NOUVEL ADJOINT

Frédéric Barré a été élu le 14 décembre en qualité d'adjoint en charge de l'agriculture, l'eau, l'assainissement et l'environnement.



Frédéric, c'est une tradition, dites-nous qui vous êtes !

Frédéric Barré, j'ai 43 ans, je suis originaire de Mamers et j'habite à Bonnétable où je suis arrivé en 2000. Je suis marié, père de 3 enfants et j'enseigne les mathématiques depuis 20 ans. Je travaille au collège de la Foresterie depuis la rentrée 2015, après avoir quitté celui de Saint-Cosme-en-Vairais.

Comment vous êtes-vous retrouvé en position d'adjoint ?

Bien entendu, j'étais déjà conseiller municipal. Il n'était pas forcément envisagé de maintenir 8 adjoints. Mais quand finalement le conseil l'a décidé, je me suis porté candidat, tout simplement parce que la vie communale m'intéresse, qu'il fallait un homme pour respecter la parité et que les deux qui me précèdent dans la liste ne souhaitaient pas postuler. Cette élection est donc pour moi une opportunité de m'investir davantage pour la commune.

Vous siégez au sein de plusieurs commissions, finances, environnement, écoles, monde associatif : mais quelle

est vraiment votre feuille de route ?

J'ai en charge tous les dossiers sur l'agriculture, l'eau, l'assainissement, l'environnement, et depuis que je suis adjoint, nous avons créé une mission spécifique pour les chemins de randonnée. C'est tout ce côté « vert » dont je m'occupe avec le souci d'une cohérence de ces matières entre elles. Le développement des tracés pour les promenades touristiques n'est pas incompatible avec le respect du monde agricole et de l'environnement. Sur Bonnétable, il y a un potentiel énorme, mais il était mal exploité. Aujourd'hui, je souhaite redonner du sens à la gestion de toutes ces voies. Avec un groupe de travail, nous avons établi un programme destiné à les entretenir. Il se traduit notamment par l'empierrement de certaines portions très détériorées. Nous avons également créé une liaison entre les circuits existants et des chemins peu fréquentés jusqu'à présent, de façon à proposer une offre élargie de randonnées. Avec les différents usagers, nous essayons de mettre en place une exploitation raisonnée de nos sentiers. L'objectif consiste à rendre les circuits

accessibles au plus grand nombre de gens, une grande partie de l'année. Derrière tout ça, l'intention consiste à renforcer l'attractivité sur la commune et le "bien vivre" sur le territoire en proposant une palette étendue de boucles différentes.

Vous avez récemment suivi une formation dans le domaine des finances locales : que pensez-vous pouvoir en tirer pour l'exercice de votre mission ?

Les finances publiques sont rigoureuses, très techniques et il y a évidemment des choses que je ne connaissais pas. Alors je suis allé chercher un complément dans ce domaine. Tout ça me sert à mieux comprendre comment fonctionne le système et à savoir guider des décisions pour la commune en connaissance de cause. Je suis à la fois curieux et en appétit pour cette matière. Et puis, nous avons tous besoin d'être formés et ça fait une corde de plus à mon arc. En fait, ça correspond tout à fait à mon engagement et à l'idée que je me fais du service à rendre à la population.



BONNÉTABLE SOUFFLE SUR SES BOUGIES !

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La mission de Manuela Gouet, directrice générale des services à la mairie, consiste à optimiser les dépenses de la ville. C'est-à-dire à rechercher la moindre économie en tant que telle, pour qu'elle permette ensuite de réaliser d'autres travaux utiles à la collectivité. Parmi les postes névralgiques figuraient l'éclairage

public, dont Alain Godet s'est chargé. Après quelques ajustements qu'il a aussi suivis, les points lumineux en service la nuit ont fortement diminué.

Pour répondre à un souci croissant de la population et stopper le gaspillage dans tous les domaines, la municipalité a décidé de modifier le fonctionnement nocturne de ses 620 lampadaires. La

mise en place est effective depuis ce printemps. Elle a nécessité des travaux sur le réseau public aérien et souterrain. Depuis, chacun a pu remarquer l'évidente baisse du nombre de lumières en service. A partir de 22h30, il n'en reste plus que 54 (contre 339 auparavant) qui se rallument à 5h30. Pour les amateurs de technique, ce changement entraîne une économie de 94.000 Kw/h par an. Pour les pragmatiques, les travaux auront coûté 13.897 euros hors taxe, sans avoir recours à l'emprunt, et ils seront amortis en 1 an et demi. Le gain induit pour la commune, et donc tous les habitants, se chiffre à 10.217 euros annuels.

On mesure de façon immédiate le bénéfice à retenir de cette opération. Mais outre son aspect financier, il s'inscrit également dans la droite ligne d'une philosophie "COP 21".

Nous participons collectivement au mouvement citoyen de préservation de l'environnement. On sait moins que cette décision du conseil municipal possède une autre vertu. Elle contribue pourtant à diminuer les incivilités, qu'il s'agisse de la petite délinquance comme de la vitesse en ville. Car, contre toute attente, des études montrent que la nuit est plutôt propice à ce que les automobilistes roulent plus lentement en agglomération !

Le plan des nouveaux points lumineux est consultable en mairie, ainsi que sur le site : www.bonnetable.net



COMPTES 2015

Et budget 2016

Les comptes administratifs de l'année 2015 font apparaître un excédent de fonctionnement de l'ordre de 800.000 euros, contre 406.000 euros en 2014 et 105.000 euros en 2013. Cette performance est enregistrée grâce aux mesures de gestion rigoureuse qui ont pu être mises en place par le nouveau Conseil municipal, dès son élection.

L'année dernière, nos charges de personnel ont diminué de plus de 100.000 euros par rapport à 2014 et après une augmentation de 100.000 euros en 2014 par rapport à 2013. La dérive liée à l'application, imposée par l'État, des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) a donc pu être neutralisée.

Mais la baisse des dotations de l'État en 2015, soit moins 127.000 euros, (correspondant au coût de 5 postes de fonctionnaire) nous conforte dans notre décision de ne plus remplacer les départs en retraite de nos collaborateurs.

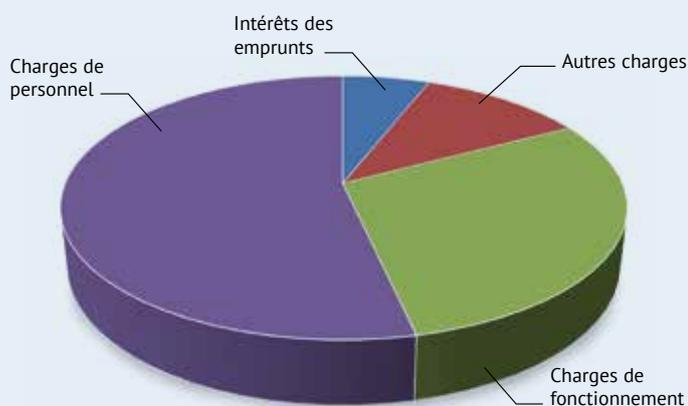
Sinon, nous serions contraints de voter une augmentation des impositions locales de plus de 8% par an.

Nous avons privilégié une réorganisation de nos services par des mutualisations et des transferts de compétences avec la Communauté de communes Maine 301, pour ne pas pratiquer le « matraquage fiscal » observé au niveau national.

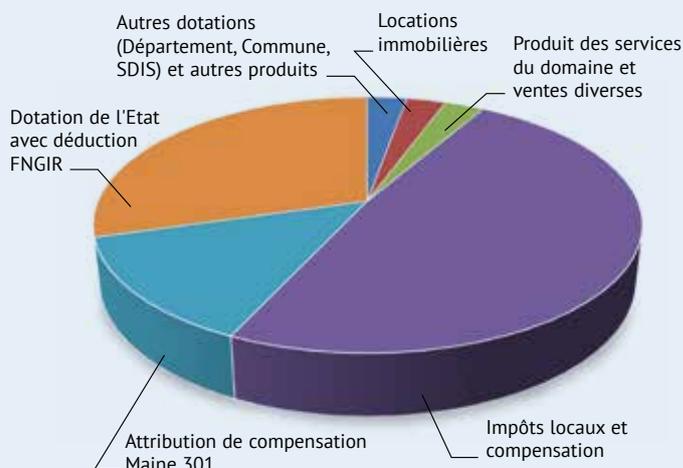
Nous sommes toujours dans une dynamique de redressement des finances et de désendettement de notre commune en privilégiant des investissements d'avenir : nouveau parking rue Saint-Nicolas, aménagement des abords de l'église et de la mairie, caméras de vidéo-protection, nouvelle signalétique en centre-ville, rénovation de la salle des anciens, écoles, etc...

Et tous ces investissements sans aucun nouvel emprunt !

■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Prévisions 2016
Charges de fonctionnement	712 817	709 127	783 890
<i>dont</i> <i>énergie, carburant, eau</i>	<i>(241 294)</i>	<i>(246 616)</i>	<i>(253 600)</i>
<i>fournitures d'entretien, petit équipement et voirie</i>	<i>(101 384)</i>	<i>(100 597)</i>	<i>(104 000)</i>
<i>entretien, maintenance et réparation des bâtiments et matériels</i>	<i>(119 880)</i>	<i>(134 786)</i>	<i>(192 000)</i>
Charges de personnel	1 406 097	1 295 814	1 299 320
Autres charges (indemnités, service incendie, subventions aux associations)	302 945	272 293	305 100
Intérêts des emprunts	163 139	144 130	143 500
TOTAL	2 584 998	2 421 364	2 531 810

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Prévisions 2016
Produit des services, du domaine et ventes diverses	72 275	94 547	84 000
Impôts locaux et compensation	1 956 507	1 637 199	1 627 099
Attribution de compensation Maine 301	0	459 692	459 692
Dotations de l'État avec déduction FNGIR	1 131 773	994 839	884 883
Autres dotations (Département, Commune, SDIS) et autres produits	104 299	94 268	105 800
Locations immobilières	74 668	93 062	53 000
TOTAL	3 339 522	3 373 607	3 214 474

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Prévisions 2016
Equipements, matériels, mobiliers	311 537	140 542	1 539 436
Remboursement capital d'emprunt	302 645	310 976	310 200
TOTAL	614 182	451 518	1 849 636

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Prévisions 2016
Subventions obtenues	49 657	125 509	156 739
Cession immeubles	-	-	111 800
Fonds de compensation TVA	0	173 454	80 000
Taxe d'aménagement	20 781	15 005	13 000
Excédent capitalisé	96 666	403 775	358 495
TOTAL	167 104	717 743	720 034

RECAPITULATIF	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Prévisions 2016
Charges de fonctionnement	2 584 998	2 421 364	2 531 810
Charges d'investissement	614 182	451 518	1 849 636
Soldes d'exécution (N-1)		396 329	315 073
TOTAL DES CHARGES	3 199 180	3 269 211	4 696 519
Excédent N-1	105 975	0	762 011
Produits de fonctionnement	3 339 522	3 373 607	3 214 474
Produits d'investissement	167 104	717 743	720 034
TOTAL DES PRODUITS	3 612 601	4 091 350	4 696 519
Excédent net de l'année	413 421	822 139	0

INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2016

L'année 2016 sera marquée par un vaste programme d'investissement, rendu possible par les 800.000 euros épargnés en 2015.

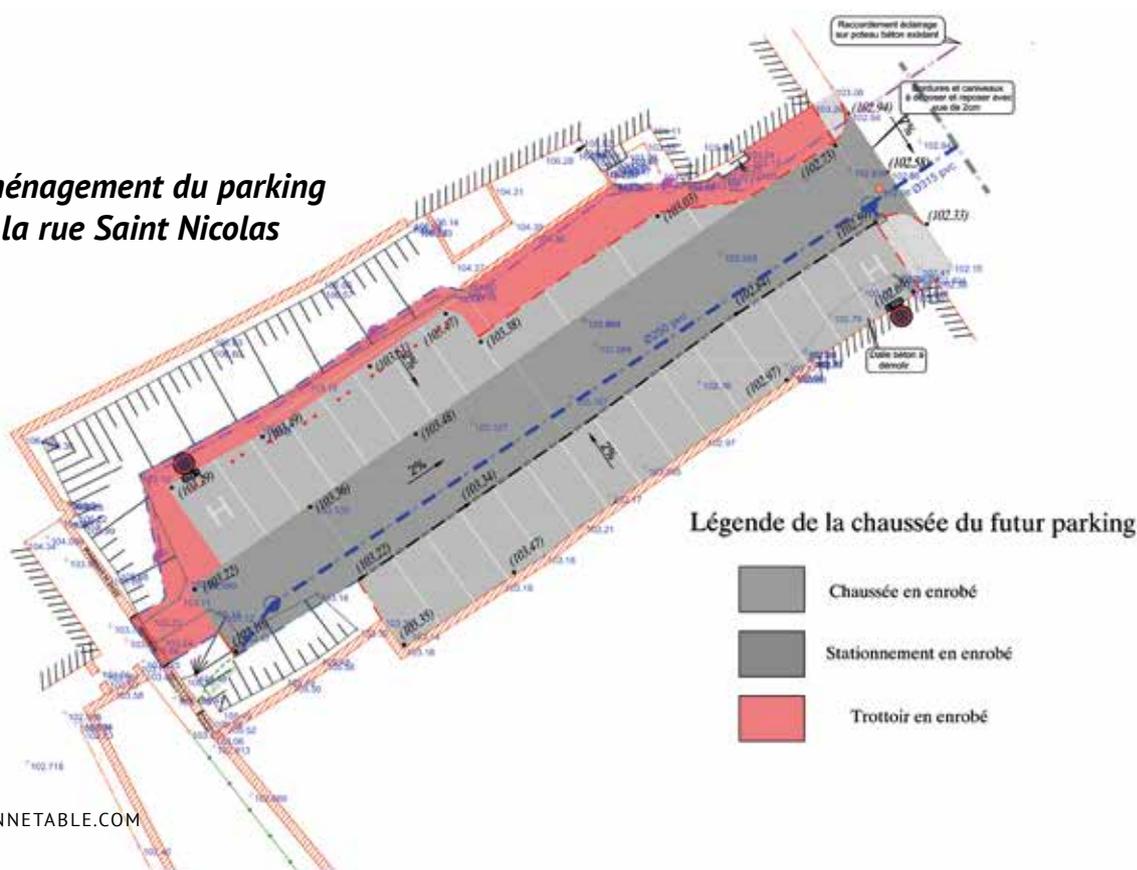
Nous avons notamment prévu les projets suivants :

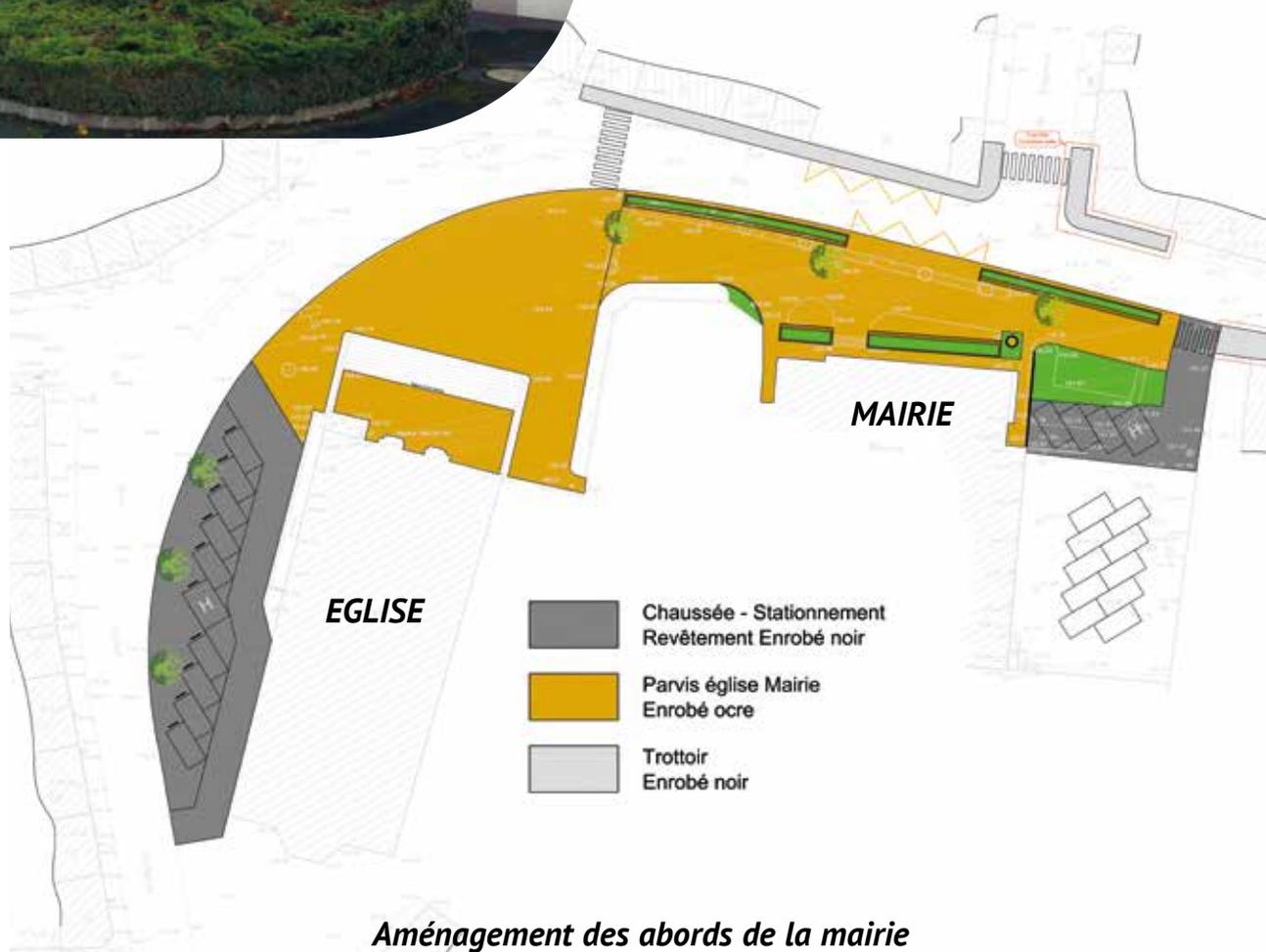
- Enfouissement des réseaux et de l'éclairage public de la place Saint-Étienne pour un budget de 156.000 euros.
- Le remplacement de toute la signalétique en ville et l'installation de 2 panneaux lumineux pour un montant global de 34.000 euros (mais avec la participation de la Communauté de communes Maine 301).



- Aménagement du parking de la rue Saint Nicolas (avec 24 places standard et 2 places pour les personnes à mobilité réduite) pour un montant 54.000 euros. Il y est prévu une circulation piétonne pour la nouvelle entrée de l'école du Sacré Cœur.

Aménagement du parking de la rue Saint Nicolas





Aménagement des abords de la mairie

- Aménagement des abords de la mairie et de l'église, du parvis et du parking latéral pour la somme de 249.000 euros.
- La réfection de la salle des anciens pour 36.000 euros de travaux et le remplacement de tout le mobilier, ainsi que celui de la salle Mélusine.
- Installation de caméra de vidéo-surveillance et mises sous protection de plusieurs bâtiments publics pour une enveloppe de 130.000 euros.
- Réaménagement partiel du jardin public pour 90.000 euros.
- Construction d'un préau dans la cour de l'école élémentaire et divers travaux de serrurerie à hauteur de 42.000 euros.
- Réfection du sol intérieur et de la voirie du gymnase pour un total de 80.000 euros.
- Travaux d'accessibilité au gymnase et à l'école pour 102.000 euros.
- Réfection de la toiture de la salle mélusine pour 30.000 euros.

Par ailleurs, de nombreux travaux d'entretien dans les bâtiments communaux seront réalisés par nos employés. Cela avait été négligé au cours des années précédentes, alors que c'est une source supplémentaire d'économies à l'avenir.

C'est donc un programme ambitieux de plus d'un million d'euros qui est prévu et nous avons eu l'assurance que l'État nous viendra en aide tant au niveau de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) que du fonds de soutien à l'investissement public local (F.S.I.P.L.).

ASSAINISSEMENT

LES RÉSEAUX DE NOTRE COMMUNE SONT EN PITEUX ÉTAT !

En 2014, nous avons lancé une étude pour un "schéma directeur d'assainissement" en vue d'établir un bilan précis sur l'état et le fonctionnement du réseau. Notre décision faisait suite à une procédure judiciaire engagée à l'encontre de notre commune depuis plusieurs années.

Dans le cadre de cette étude, les différentes investigations avaient notamment pour objectif de quantifier les apports d'eaux parasites (eau de drainage et eaux pluviales), ainsi que les pertes de pollution par les différents points de surverse du réseau, afin d'évaluer les travaux à réaliser à court et moyen terme.

Les résultats des campagnes de mesures de nappe basse, puis haute,

ont permis de sectoriser les apports d'eaux parasites. Des investigations télévisées, à l'intérieur des réseaux souterrains, ont ensuite été réalisées afin de localiser et de caractériser plus précisément ces anomalies.

Le rapport établi par la société IRH, ingénieur conseil, propose un programme de travaux visant à optimiser le fonctionnement global des réseaux et de la station d'épuration. Et à protéger ainsi plus efficacement le milieu naturel afin d'éviter les

dysfonctionnements constatés par le passé. En effet, des inondations se sont produites lors de fortes pluviosités dans le quartier Luynes/Saint-Étienne, du fait que le réseau n'est pas en capacité d'absorber ces apports d'eaux abondants provenant d'un bassin versant très important.

Les grands objectifs des travaux à réaliser se résument en trois points :

1. Réduction des pertes de pollution en milieu naturel





2. Réduction de la collecte d'eau pluviale à traiter par la station d'épuration

3. Réduction de la collecte d'eau parasite de drainage de nappe

Il est aussi préconisé de créer sur certains secteurs un nouveau réseau d'eaux usées, en parallèle de celui existant, qui serait alors dédié à l'eau pluviale, ainsi que de créer des zones de rétention, pour stocker et temporiser la restitution des eaux des bassins versant agricoles (afin de protéger l'agglomération des débordements qui créent des inondations en saison d'été). Un autre objectif poursuivi consiste à réduire les pertes de pollutions aux déversoirs d'orage et à déterminer l'impact des rejets en milieu naturel par un prétraitement. La quasi-totalité du territoire de la commune de Bonnetable est concerné par les propositions faites par le cabinet IRH.

- Bassin versant Nord
- Bassin versant Rosay
- Bassin versant Aulaines/ Foch/ Mairie/ Luynes/ Leclerc

C'est ce dernier bassin qui a été identifié comme étant prioritaire, notamment

pour préserver le Tripoulin et aussi éviter de nouvelles inondations dans ce secteur.

Mais les travaux en question sont estimés à près de 1 660 000 euros TTC (plus fossé de rétention de l'Oiselière estimée à 180 000 euros soit un total de 1 840 000 euros).

Par ailleurs, le secteur nord concernant la rue de Twistringem et l'avenue du 11 novembre sont estimés à plus d'un

million d'euros. Au total, ce sont près de trois millions d'euros qu'il conviendra d'engager pour mettre nos réseaux aux normes. On ne peut donc que regretter que cette étude n'ait pas été engagée par nos prédécesseurs, afin de les programmer. Car il ne faut pas se voiler la face : ces dépenses incontournables auront un impact significatif sur le prix de l'eau par le biais de la taxe d'assainissement, pour les habitations qui sont reliées au réseau collectif.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



NOUVELLE SIGNALISATION, NOUVEAUX MARQUAGES AU SOL

Ce n'est pas un secret, malgré la zone 30, on roule bien trop vite dans Bonnetable, au-delà de tout sens civique. Tout le monde s'en plaint et depuis longtemps, mais personne n'avait jamais rien fait. Qu'il s'agisse des enfants ou de leurs parents, mais aussi des personnes âgées, les piétons comme les cyclistes avaient toute raison de craindre la vitesse excessive des véhicules à moteur.

Consciente du problème et interpellée par la population, la municipalité a pris le taureau par les cornes et décidé de sécuriser des secteurs à risques. Une première vague de nouveaux tracés au sol ont eu lieu fin 2015, dans les avenues du 11 novembre et du 8 mai. Le marquage de pistes cyclables ainsi qu'une séparation médiane ont eu pour effet de surprendre, mais aussi de calmer l'ardeur des automobilistes.



Une seconde opération vient d'avoir lieu, depuis la rue du Maréchal Joffre jusqu'à celle de Horncastle. Elle englobe la place Charles de Gaulle dont l'anneau en sens unique constituait pour certains l'opportunité d'un véritable circuit en ville. Pour casser définitivement toute velléité, une autre série de pistes cyclables ont été délimitées. De même, les terre-pleins ont été repeints à dessein. Camouflés depuis des années dans les massifs, les panneaux de signalisations

des sens obligatoires et interdits leur ont été incorporés, pour signifier à tous la bonne pratique. Car, par chance ou par miracle, nous n'avions jamais eu d'accidents dans ce quartier.



Désormais, il ne faudra plus espérer se cacher derrière son petit doigt : plus d'arrêts intempestifs, même temporaires, tant sur les zébrés que les pistes cyclables. Le Code de la Route prévaut : la priorité à droite reste de mise et les stationnements sont strictement interdits à ces endroits.

Enfin, des modifications de "stop", avenue du 11 novembre et rue du Maréchal Joffre, devraient limiter les sources d'accidents. Rappelons encore que, pour un meilleur confort des usagers du TIS, les emplacements d'arrêt des cars ont eux-aussi été matérialisés par la commune. Il est donc là-aussi parfaitement interdit d'y faire même une courte halte.

ASSOCIATIONS

À LA RENCONTRE DE LA PETITE DERNIÈRE !

Chargée des relations avec le monde associatif, Marie-Laure Pléver tenait à dialoguer avec les présidents et les adhérents de la nouvelle union des artisans et commerçants de Bonnétable. Elle a organisé sa première réunion avec eux le 21 avril dernier.

L'objectif principal consistait à ce que les différents acteurs se rencontrent et se parlent pour créer du lien et faire que se développe ainsi une nouvelle dynamique dans la ville. Signe encourageant, beaucoup se sont déplacés à la mairie, répondant à l'invitation de la jeune adjointe. Présentation de chacun, de sa discipline, des manifestations prévues au cours de l'année et des attentes en matière de relations avec les artisans et commerçants. C'était également le moment de présenter l'UCAPIB. Mais que se cache-t-il derrière cette abréviation qu'on pourrait qualifier de barbare ? Union des Commerçants, Artisans et Industriels du Pays Intercommunal de Bonnétable. Un titre pas facile à retenir, mais qui a le mérite de fédérer tous les acteurs économiques de la ville et de l'intercommunalité. Son président, Guillaume Breteau, a rappelé la naissance et les intentions de cette récente association. Puis il a présenté



les premières réalisations et ses projets : jeux des vitrines, éclairage de Noël, signalétique, panneau lumineux d'informations. Ses adhérents sont à l'origine du Marché des saveurs qui a lieu tous les vendredis soir place de la Sirène, depuis plus de deux mois. Il remporte d'ailleurs un franc succès auprès des habitants qui semblaient attendre un tel événement, au point que paniers et cabas repartent pleins !

Mais en lançant son invitation, Marie-

Laure Pléver avait aussi une autre idée. Celle d'organiser un forum autour de l'ensemble des associations et qu'elle projette pour le 3 septembre 2016, avec l'ambition de faire connaître au public le large éventail des disciplines que propose Bonnétable. *"La rentrée est l'une des meilleures périodes pour séduire de nouveaux adhérents, tout comme des bénévoles dont les structures ont aussi besoin"*, confie-t-elle. *"Que ce soit dans le domaine du sport, de la culture ou tout simplement du loisir, les familles sont toujours à la recherche d'une activité. Elles ne savent pas forcément où s'adresser et ne connaissent pas non plus l'ensemble de ce qui se pratique. Avec ce nouvel événement, je souhaite présenter la richesse de notre territoire et que les gens se parlent"*.

Cette première réunion, positive, en appelle d'autres pour l'organisation : rendez-vous début septembre !



LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALLEMAGNE !

Après Jean Pierre Vogel en octobre 2015, Marie-Laure Pléver et Thierry Lemonnier se sont rendus en Allemagne au mois de mai. Ils nous rapportent les dernières nouvelles du jumelage avec Twistringén et des relations entre nos deux villes.

Avec deux visites en six mois chez nos amis allemands, la nouvelle municipalité entretient comme il se doit les liens tissés depuis bientôt 40 ans avec sa sœur jumelle d'outre-Rhin. Le car, parti durant le week-end de l'Ascension, emmenait 58 personnes. En premier lieu, des judokas et des vétérans du football de la Patriote, mais aussi des scolaires, des parents, des pêcheurs de l'association "Gardons et truites du saosnois", ainsi que des habitués. Parmi les voyageurs, deux adjoints chargés de représenter Jean Pierre Vogel ont pu bénéficier de la programmation du comité de Bonnétable pour se rendre à Twistringén.



Un accueil chaleureux à la mairie de Twistringén

Mille kilomètres et douze heures plus tard, ils ont été accompagnés par le maire, Martin Schlake, dans l'imposante salle du conseil municipal pour un briefing. Après d'émouvantes retrouvailles, Heike Harms, présidente du comité allemand, a souhaité la bienvenue à tous et annoncé à chacun sa famille d'accueil. Comme toujours, l'arrière-pensée consiste chez

nos voisins à recevoir au mieux pour entretenir les liens d'une amitié de plus de quarante ans. L'appropriation de repères pour les Français fut rapide et la prise en charge de nos amis allemands sans faille et sans temps morts !



Le maire, Martin Schlake, en veste grise

Tandis que les sportifs se prétaient aux traditionnels échanges dans leur discipline, dont un remarquable match de football et des randoris en judo, les autres ont bénéficié du climat exceptionnellement ensoleillé de ces 3 jours et découvert la campagne de Twistringén, à pied ou en vélo. Facilitée par l'existence d'une ligne de train, une journée plutôt confortable était également consacrée à la visite de Brème et de sa mairie historique, l'après-midi étant consacré à la flânerie dans les rues de la ville.



Match de foot entre vétérans, Bonnétable en bleu

Dans le monde des jumelages, pas de séjour sans une soirée d'au revoir ! La dernière, au bord de l'eau, non loin de la piscine municipale, a donc clôturé un séjour riche de rencontres et de découvertes. L'une d'elles concerne notamment l'impressionnant dispositif éolien, solaire ou plus récemment méthanier que l'Allemagne déploie sur son territoire, signe fort de sa transition énergétique.



Combats des judokas allemands et français

Dans le bungalow des pêcheurs, transformé pour l'occasion en guinguette et en self à ciel ouvert, Martin Schlake a profité de la présence de tous pour annoncer sa visite à Bonnétable, avec Heike Harms, le premier week-end de novembre. Alors bien entendu, les élus se préparent déjà à recevoir nos amis dans les meilleures conditions !!!



À gauche, Renate Hartmann, adjointe au maire - Albrecht Hartjens, co-fondateur du jumelage, et son épouse entourent Marie-Laure Pléver

M. DE TOURNAY

Le lundi 12 juillet 1789, monsieur de Tournay, inspecteur des Manufactures du Département du Mans ⁽¹⁾ débute une tournée d'inspection devant faire l'objet d'un compte-rendu destiné, selon toute vraisemblance, à la généralité de Tours ⁽²⁾. C'est l'occasion pour nous de prendre connaissance d'une description très complète de notre cité, juste avant les graves troubles qui vont emporter l'ancienne société. Nous vous la livrons telle qu'elle, sans rien modifier de sa présentation et de son orthographe.

Bonnétable, petite ville fort jolie, située à 7 lieues du Mans sur la grande route de Paris par Bellême, érigée en Baronnie, au château fort entouré de fossés plein d'eaux. Elle se nommait anciennement malestable elle appartenait autrefois aux seigneurs de La Ferté Bernard et après avoir été successivement dans les Maisons de Parthenay l'archevêque, d'harcourt, de coesme, de montafié et de soissons elle a passé a M. d'albert duc de Luines. C'est une levée au moins de 70 mille livres de rente, cette ville n'est arrosée que par un fort ruisseau qui prend sa source a 3/4 de lieue dans la forêt de Clossai ⁽³⁾ appartenante au dit duc de Luynes. Ce ruisseau fait marcher plusieurs moulins et va se perdre au saut Piquet après l'abbaye de Thironneau, dans la rivière d'Orne qui va ensuite se perdre dans celle de Sarthe au pont d'orne près le mont Bizot il y a une justice seigneuriale et un grenier à sel.

Le sol est varié, partie sablonneux, partie de bonne terre qui produisent

froment, seigle, orge, avoine, chanvre, pois &... mais les terres en général exigent un travail très pénible, on ne connoît aucunes landes ou communes qui ne soit point en labour ; les prairies et pâturages ont bien de la peine a fournir a la quantité de bestiaux que le cultivateur est obligé de nourrir pour l'exploitation de la terre, a l'exception de la terre de quelques petits bouquets ou arbres épars, on ne connoît de bois de conséquence que la dite forêt de Clossay située a une demie lieue de Bonnétable et contenant environ 2500 arpens ; ⁽⁴⁾ elle était fournie autrefois des plus beaux chênes et hêtres qu'il y eut en France, ⁽⁵⁾ mais depuis 40 ans les Marines Royale et Marchande en ont enlevé ce qu'il y avait de plus beaux qui rend aujourd'hui le bois de charpente et de chauffage rare et d'un très haut prix.

Il se tient tous les mardys a Bonnétable un marché considérable dans lequel se vendent bestiaux, grains de toute espèce, volailles, légumes et denrées beurre &... dont partie même est transportée a Paris l'article du beurre

est dans le tems communement d'environ 7 mille livres par marché, on compte huit foires a Bonnétable assez considérables pour la vente de toute espèce de denrées et particulièrement des bestiaux, elles tiennent toutes le mardi, savoir après la chandeleur, avant la micareme, la 2^{ème} après la Pentecôte, après la St Gervais, avant le 8 7bre ⁽⁶⁾, avant le 25 8bre ⁽⁶⁾, après la Toussaint et avant la St Nicolas ; dans les trois dernières il se vend une assez grande quantité de cochons pour Paris, Rouen, Louviers, Chartres, et Nogent le Rotrou, il n'y a aucune mine dans le canton, seulement quelques terre a foulon ; et a Prevelles petit village a 5 quart de lieue de Bonnétable est une assez grosse Manufacture de poterie d'argille dans laquelle on fait des pots a lait, des cruches, potines, plats, assiettes, &... le tout commun mais bon dans la qualité et qui a un débouché certain dans le pays, ainsi qu'au Mans, Bonnétable, Ballon, Mamers, La Ferté, Bellême, Alençon, Mortagne, &..."

Nos remerciements à Serge Morin

(1) C'est la première appellation de ce qui sera la Sarthe ; la division départementale est encore en gestation

(2) Les généralités étaient l'équivalent de nos modernes régions ; celle de Tours comprenait le Maine, l'Anjou et la Touraine

(3) Nom antique de la forêt de Bonnétable

(4) Un arpent valait, dans le pays, environ 66 ares

(5) Il semble donc qu'avant Bercé, Clossai ait pu se parer du titre de plus belle forêt de France !

(6) Lire respectivement 8 septembre et 25 octobre

LA MAISON DES AUTOMATES À BONNÉTABLE

Il existe à Bonnétable un petit musée à découvrir... Allez-y, il vaut le détour !



M. et Mme Richard devant leur musée

*Le musée se situe 8 rue du Docteur Roux à Bonnétable
Il est ouvert sur rendez-vous la semaine et le dimanche, de 14h à 18h30*

L'entrée est de 3 euros et gratuite pour les moins de 5 ans

Les groupes sont les bienvenus et peuvent bénéficier d'un goûter (1€ supplémentaire par personne)

*Contact : 02 43 77 49 79
ou 06 86 17 99 43*

Entrez chez monsieur Richard et laissez-vous surprendre par la richesse et la précision des mouvements de ses automates. Jacky construit des poupées animées depuis 1984. C'est un «touche à tout» du bricolage : il connaît tous les secrets de la mécanique, de l'électricité et de la soudure. Il travaille le bois, le fer, l'aluminium. Il imagine de délicats mécanismes puis, avec patience et minutie, les réalise en y travaillant 3 à 4 heures par jour. Plus de 300 automates sont déjà nés de son esprit créatif. A l'origine, il chine ses poupées sur des vides greniers ou



Les dessous d'un mécanisme

via internet. Inspiré par l'expression de leur visage, il leur donne vie et, tel un chirurgien, les transforme et les dote de mécanismes précis et complexes. Laissant libre court à son imagination, il leur attribue des gestes de la vie quotidienne ou la gestuelle d'un métier populaire. L'une d'elle vous jouera un air délicat au piano, l'autre accomplira un tour d'acrobatie, tout cela avec un réalisme surprenant.

Son atelier déborde de vis, pièces de métal, ressorts et bien d'autres petits objets qu'il assemble et ajuste tel un horloger du mouvement. Son épouse

partage heureusement sa passion. Elle le guide dans chacun de ses projets et, couturière expérimentée, confectionne les vêtements des poupées.

Le musée est installé dans une maisonnette en bois. Derrière la maison, 45 automates vous y attendent pour une découverte en musique. A une époque où nous sommes contraints par la vitesse et des journées chronométrées, prenez le temps de vous attarder devant chacune de ces poupées. Votre effort sera récompensé et vous découvrirez alors au détour de leurs mouvements cycliques, le geste inattendu qui les rend magiques.

Le couple s'est installé depuis 2015 à Bonnétable, après avoir sillonné de nombreuses villes et reçu des milliers de visiteurs lors d'expositions itinérantes. Connus dans la Sarthe et même jusqu'à Shanghai, monsieur et madame apprécient la convivialité de notre commune et prennent le temps de discuter avec leurs visiteurs.

Et si vous tendez l'oreille, Mr Richard vous racontera avec simplicité sa passion et sa vie durant laquelle il a alterné des métiers aussi inattendus que peintre décorateur, mécanicien ou soignant auprès de personnes âgées.



Jacky Richard dans son atre

SALLE MÉLUSINE

Couverture de la terrasse



Construite en 1986, la salle Mélusine révèle des défauts d'étanchéité de ses terrasses. Plusieurs points d'infiltrations à l'intérieur montrent qu'elles sont désormais fuyardes. La municipalité a donc voté la réfection de la couverture du côté droit et de son bardage bois sur 1 mètre de hauteur. Au total, ce lifting a coûté 33.500 euros. La même opération est programmée en 2017 pour le côté gauche.

LES 4 SAISONS



Steve, le chef cuisinier, vous propose des produits garantis frais et cuisinés maison. Comme son nom le laisse supposer, la carte est renouvelée tous les 4 mois !

Ouverture le mardi, mercredi, jeudi et vendredi midi, de 12h00 à 14h00, avec notamment un repas du jour à 12 euros, le vendredi soir de 19h00 à 21h30, le samedi de 12h00 à 14h00 et de 19h00 à 21h30, le dimanche 12h00 à 14h30.

2 menus vous sont proposés : 20,50 € et 29,50 € ainsi que la carte. Possibilité de repas de famille et banquets

Tél. 02.43.29.63.71

L'ADRESSE



Cédric, Virginie et Emmanuel vous accueillent du mardi midi au samedi midi à partir de 12h00, ainsi que le vendredi et le samedi soir à partir de 19h00. Restauration à la carte avec 3 formules au choix.

Du mardi soir au jeudi soir, de 18h30 à 21h30, l'Adresse propose uniquement des pizzas à emporter.

Tél. 02.43.28.93.60

COLLÈGE

Les élèves de Bonnétable ont reçu leur prix



Comme dans 16 établissements de l'académie, les élèves de 4e-2 du collège La Foresterie de Bonnétable ont poursuivi l'aventure de Webradio

des élèves : "Forest'Radio". Pour la seconde fois, ils ont remporté le 1er prix du concours académique Médiatiks, qui récompense les projets incluant les médias. Une délégation de 7 élèves, accompagnée de messieurs Besnard et Neveu, les deux professeurs qui les encadrent, s'est rendue à Nantes le 1er juin. Le Recteur, monsieur Marois, leur a remis leur distinction, pour cette entreprise synonyme d'un travail de groupe et de participation active des élèves et des personnels de l'établissement.

LA PATRIOTE NE PERD PAS LA BOULE !

L'inauguration du nouveau local de la pétanque a eu lieu le dimanche 5 Juin. Il y a deux ans, le président Bernard Tournet et son bureau avaient sollicité la municipalité pour remplacer le précédent, devenu trop petit. Ce beau projet a vu le jour après toutes les étapes administratives que l'on imagine. Désormais accessibles aux personnes handicapées, il abrite aussi la buvette et la table de marquage. La commune a participé à hauteur de 17531,40 euros pour les travaux de charpente, maçonnerie et menuiserie. Cette section de la Patriote a pris à sa charge le solde de 8000 euros. Un nouvel exemple de complémentarité entre l'association et la commune, pour des boulistes très satisfaits de l'opération !



LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

JUILLET

VENDREDI 1^{ER} : **Cinéma**
 LUNDI 4 : **Bal**
 VENDREDI 15,
 SAMEDI 16 ET
 DIMANCHE 17 : **Rallye "Ecurie Le
 Mans" Mr GRISON**
 MERCREDI 20 : **Don du Sang**

AOÛT

LUNDI 1^{ER} : **Bal**
 JEUDI 11 : **Don du Sang**

SEPTEMBRE

VENDREDI 2 : **Banquet comice
 + vin d'honneur
 + Remise de prix**
 LUNDI 5 : **Bal**
 VENDREDI 9 : **Cinéma + Belote
 Comité des Fêtes**

SEPTEMBRE

SAMEDI 10 ET
 DIMANCHE 11 : **Belote Comité des
 Fêtes**
 SAMEDI 17 : **Spectacle Section
 Cyclisme**
 VENDREDI 23 : **Cinéma**

OCTOBRE

DIMANCHE 2 : **Repas des Cheveux
 Argentés**
 LUNDI 3 : **Bal**
 SAMEDI 15 : **Repas de la section
 Football**
 MARDI 18 : **Repas Générations
 mouvement de
 Nogent Le Bernard**
 VENDREDI 21 : **Cinéma**
 VENDREDI 28 : **Loto Section
 Cyclisme**

NOVEMBRE

VENDREDI 4 : **Cinéma
 + Don du sang**
 LUNDI 7 : **Bal**
 VENDREDI 11,
 SAMEDI 12 ET
 DIMANCHE 13 : **Automnal de
 Peinture Association
 Culturelle**
 VENDREDI 25 : **Cinéma**
 SAMEDI 26 : **Repas Ste Barbe
 Sapeurs-Pompiers**

DÉCEMBRE

SAMEDI 3 : **Arrivée du Père Noël
 Centre Social**
 DIMANCHE 4 : **Spectacle de Noël
 Ecole du Sacré Coeur**
 LUNDI 5 : **Bal**
 SAMEDI 10 : **Marché de Noël
 Comité des Fêtes**
 SAMEDI 17 : **Arbre de Noël
 Sapeurs-Pompiers**
 VENDREDI 23 : **Cinéma**

ILS SE SONT UNIS DANS NOTRE MAIRIE !

LE 16 AVRIL 2016
Florent BRASSEUR et Virginie CHEVALIER
 LE 23 AVRIL 2016
**Sosthènes de LA ROCHEFOUCAULD
 et Noa FELLOUS**
 LE 14 MAI 2016
Stany CHARTRAIN et Valérie BARBAULT
 LE 28 MAI 2016
Damien ROUSSEAU et Ludivine MAULION

LE 28 MAI 2016
Guilhem RAFRAY et Elodie DEMONGEOT
 LE 11 JUIN 2016
Jérémy LELIEVRE et Lauriane LEFEBVRE
 LE 18 JUIN 2016
Dominique LIBERGE et Linda JOUBERT
 LE 18 JUIN 2016
Jérémy DE ALMEIDA et Jennifer SENÉE

LE 24 JUIN 2016
**Charles LERIVEREND
 et Clémentine FONTAINE**
 LE 2 JUILLET 2016
Abdellah OUANAIM et Aurélie DULUARD
 LE 2 JUILLET 2016
Teddy BRIZARD et Sandrine CADIEU

A TOUS, NOS VŒUX DE BONHEUR !

NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR...

- **Romy BARBIER**
 NÉE LE 10 JANVIER 2016
 - **Romy BARBIER**
 NÉE LE 10 JANVIER 2016
 - **Krystal MARTELLIÈRE**
 NÉE LE 19 JANVIER 2016
 - **Ylan REGNIER**
 NÉ LE 21 JANVIER 2016
 - **Albane AUBEUF**
 NÉE LE 07 FÉVRIER 2016
 - **Mathis TENIN**
 NÉ LE 13 FÉVRIER 2016

- **Alice HOUDMON**
 NÉE LE 16 FÉVRIER 2016
 - **Noah LEVOYER**
 NÉ LE 28 FÉVRIER 2016
 - **Juliann PROVOST**
 NÉ LE 07 MARS 2016
 - **Alix DAVID**
 NÉE LE 09 MARS 2016
 - **Augustine ODILLARD**
 NÉE LE 12 MARS 2016
 - **Kelya AUBRY BIDAULT**
 NÉE LE 27 MARS 2016

- **Luciana DESHAYES MÉNAGÉ**
 NÉE LE 04 AVRIL 2016
 - **Maëlys RAYER**
 NÉE LE 06 MAI 2016
 - **Inès LAUNAY**
 NÉE LE 05 JUIN 2016
 - **Linoa SIMON**
 NÉE LE 06 JUIN 2016
 - **Antoine LEGROS**
 NÉ LE 28 JUIN 2016
**NOUS LEUR SOUHAITONS LA
 BIENVENUE SUR TERRE !**



BONNETABLE POINT COM

Mairie de Bonnetable

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable

TÉL : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : mairie@bonnetable.fr

